

La journée du roi Louis XIV

Le lever

Réveillé vers 8 h, le roi est lavé, peigné, rasé devant quelques **familiers** lors du « petit lever ». Une centaine de personnes assistent ensuite au « grand lever » au cours duquel le roi est habillé et où on lui sert son « déjeuner » (petit déjeuner).



Le coucher

Un peu avant minuit, le roi se retire dans sa chambre où ses familiers viennent lui dire bonsoir et assister au coucher.



Le souper

Après avoir signé des lettres et de nouveau travaillé avec ses ministres, le roi va « souper » (dîner) vers 22 heures « au grand couvert » : toute la famille royale mange avec lui, ainsi que les principaux courtisans. Le public est très nombreux.



La chasse ou la promenade

Le dîner fini, le roi sort du château. Soit il va chasser (« à tir » dans le parc, « à courre » dans les forêts autour), soit il part se promener dans les allées du parc, à pied ou en calèche.



Le dîner

Vers 13 h, le roi « dîne » (déjeune) « au petit couvert », c'est-à-dire seul à table, mais en présence de la centaine de **courtisans** qui avaient déjà assisté à son « grand lever ».



La messe

À 10 h, le roi se rend en **cortège** jusqu'à la chapelle du château à travers la galerie des Glaces. Il assiste à la messe depuis une **tribune**.



Le Conseil

Revenu de la messe vers 11 h, le roi se réunit avec certains de ses ministres pour le Conseil. Il les écoute exposer les affaires du pays et, à la fin, il décide. Mieux vaut ne pas discuter...



À RETENIR

1 À la différence de son père Louis XIII, Louis XIV gouverne lui-même la France.

2 Au château de Versailles, il fait de ses journées un spectacle auquel doivent assister les **courtisans** s'ils ne veulent pas **être disgraciés**.

3 Son lever, sa toilette, ses repas, son coucher ont lieu devant de nombreuses personnes.

4 C'est le moyen de montrer que c'est lui et lui seul qui gouverne mais aussi de mieux contrôler les grands seigneurs.

Familier (ici) : personne proche du roi.

Cortège : défilé.

Tribune : endroit surélevé.

Courtisan : personne qui vit auprès du roi.

Être disgracié : être mal vu du roi et perdre des avantages.